

Québec Ville d'art public

Mona Desgagné

Numéro 86, automne 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/16891ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Desgagné, M. (2000). Québec : ville d'art public. *Continuité*, (86), 10–13.

QUÉBEC VILLE D'ART PUBLIC



Depuis déjà 40 ans, Québec donne une voix à ses artistes en présentant leur travail dans ses rues, ses parcs, ses places, ses édifices. À ce jour, 122 artistes signent quelque 189 œuvres d'art public. De ce nombre, une quarantaine sont de propriété municipale.

par Mona Desgagné

Située dans le hall d'entrée de l'édifice de la Banque Royale du Canada à place D'Youville, la murale intérieure intitulée « La Grande Hermine, la Petite Hermine et l'Émérillon » a été traitée comme une gigantesque peinture narrative. Cette œuvre de Paul Lacroix, réalisée en 1961, est faite de cuivre et de céramique.

Photo : CIVUQ

L'art public se manifeste dans la ville de Québec au tout début des années 1960, quand certains édifices publics accueillent les premières œuvres dites d'intégration. Un décret de 1961 stipulait qu'un certain pourcentage des bud-

gets pour la construction d'édifices gouvernementaux devait être consacré à l'intégration d'œuvres d'art pour embellir les édifices. Au cours de cette décennie, c'est la pratique murale qui prédomine. La murale a une fonction purement décorative et elle fait partie des travaux d'architecture des édifices. Les murs extérieurs de l'édifice Le Saint-Laurent, sur Grande Allée, témoignent de cette pratique. Ils servent de support à des motifs décoratifs qui enjolivent la façade et le hall d'entrée de l'édifice. Quelquefois abstraite et composée d'éléments divers, la murale est aussi figurative et traitée comme une gigantesque



MUSÉE McCORD

Simplement Montréal

COUP D'ŒIL SUR UNE VILLE UNIQUE

Venez admirer plus de 800 objets de la célèbre collection du McCord.



690, rue Sherbrooke Ouest, Montréal
Métro McGill ou autobus 24
Tél. : (514) 398-7100, poste 234
www.musee-mccord.qc.ca

La Presse

The Gazette



peinture narrative. La murale de l'artiste Paul Lacroix, située dans le hall d'entrée de la Banque Royale à la place D'Youville, illustre par exemple différentes scènes de l'histoire de la découverte de l'Amérique et de sa colonisation.

Les murales décorent les murs intérieurs et extérieurs des édifices. Le ciment, l'aluminium, le cuivre, l'acier, le fer, la céramique sont les matériaux les plus souvent utilisés pour leur fabrication. La murale la plus marquante pour l'époque est certes celle réalisée en 1969 par le Catalan Jordi Bonet pour le Grand Théâtre de Québec. Cette œuvre à caractère politique a secoué le milieu culturel de la ville de Québec et a nourri la polémique dans une société à la recherche de son identité.

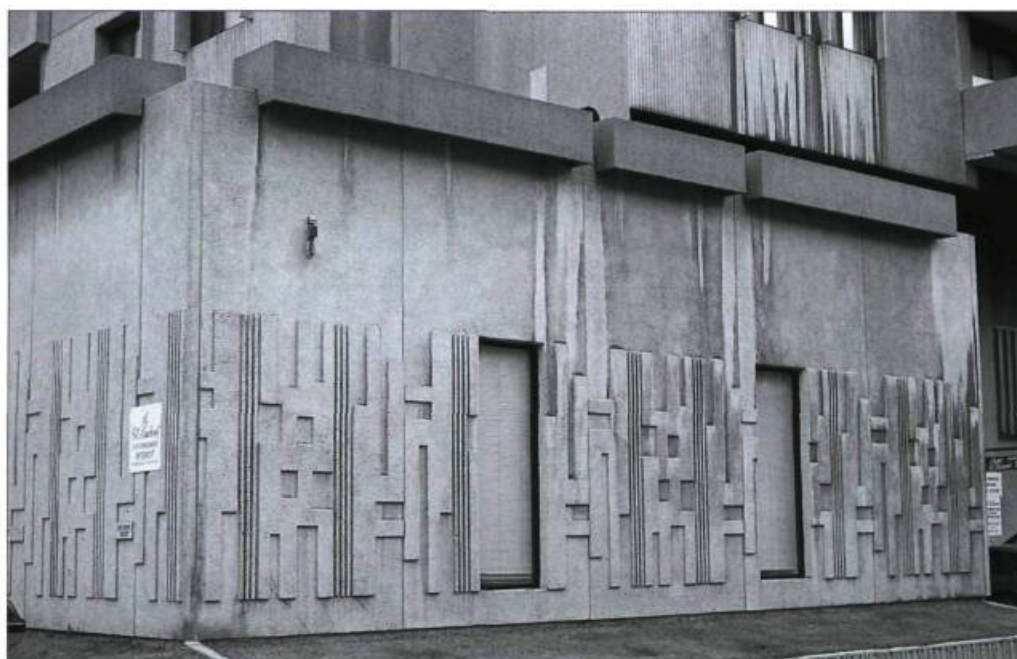
VERS DES ŒUVRES PLUS CARACTÉRISÉES

Les œuvres intégrées des années 1970 se détachent peu à peu de la structure du bâtiment. Elles possèdent une identité propre et sont expo-

Organisé par la Ville de Québec en 1995, l'événement Zonart a permis la réalisation de graffitis sur les piliers très peu esthétiques de l'autoroute Dufferin-Montmorency.

Photo : Roger Côté

sées de telle façon à ce qu'elles soient perçues comme l'objet d'une expression artistique. Les murales font encore partie du décor, mais elles adoptent parfois une dimension plus sculpturale et intègrent de nouveaux matériaux comme le plexiglas ou le revêtement acrylique. En 1972, le montant jusque-là indéterminé du pourcentage pour les œuvres d'intégration est fixé à 1%. Dans les années 1980, on délaisse pratiquement la murale. À partir de 1981, l'application de la Politique d'intégration des arts à l'architecture ajoute la dimension environnement. N'étant plus confinées aux seuls édifices, des œuvres se dressent dans les parcs et les places publiques. La sculpture et l'installation environnementales font leur apparition et prennent de



Le traitement mural de l'édifice Le Saint-Laurent, situé sur la Grande Allée dans le quartier Montcalm, illustre bien la fonction purement décorative d'une intégration artistique à l'architecture d'un édifice public. L'œuvre de Claude Thérberge, « Murale extérieure de reliefs », a été réalisée en 1969-1970.

Photo : CIVUQ

plus en plus d'importance dans le champ des pratiques artistiques. La Ville de Québec commande des œuvres dont elle devient propriétaire, manifestant ainsi son intérêt pour le travail de ses artistes. Dans

cette collection, les figurines de bronze de l'artiste Gérard Bélanger installées à la place D'Youville et au stationnement de l'Hôtel-de-Ville composent un ensemble de sculptures environnementales qui s'intègre dans le mobilier urbain. En 1989, dans la foulée de sa politique culturelle nouvellement adoptée, Québec se dote du règlement Œuvres d'art-architecture-environnement, ce qui vient combler l'absence de politique officielle en matière d'art public.

UN ART EN ÉVOLUTION

Au cours des années 1990, l'art public connaît des changements majeurs. Des projets artistiques d'envergure voient le jour. Les artistes recourent de plus en plus aux nouvelles technologies, comme la vidéo, l'image numérique, la fibre optique. Les projets d'art public prolifèrent. Beaucoup de ces projets sont étrangers à la politique gouvernementale. L'art public n'est plus l'affaire que de l'État. L'artiste diffuse son travail auprès de propriétaires corporatifs privés, à l'occasion de grands événements qui intègrent des œuvres d'art.

À l'automne 1989, le Centre d'interprétation de la vie urbaine de la Ville de Québec organise dans ses locaux l'exposition « L'espace de l'artiste dans la ville ». Cette exposition connaîtra un très grand succès. À l'été 1990, La Chambre blanche, un centre d'art à but non lucratif situé dans la basse-ville de Québec, avec la collaboration de la Ville de Québec, organise un événement artistique intitulé « D'une marche à l'autre ». Pour l'occasion, les marches des nombreux escaliers qui séparent la basse-ville de la haute-ville deviennent des

UN AUTOMNE D'ART À QUÉBEC

De nombreux événements liés à l'art public auront lieu au Centre d'interprétation de la vie urbaine de la Ville de Québec en septembre et octobre 2000. En collaboration avec le Bureau des arts et de la culture de la Ville de Québec, le Centre d'interprétation de la vie urbaine lancera le répertoire des œuvres d'art public dans la ville ayant pour titre *Art public, ville de Québec* ainsi qu'une brochure présentant des circuits de visite des œuvres installées dans la ville. Cette brochure sera remise gratuitement aux visiteurs. Ces deux publications ont été réalisées par le Bureau des arts et de la culture de la Ville de Québec.

Toujours en septembre, une exposition majeure présentera les 40 ans de l'art public à Québec. L'exposition « Québec, ville d'art public » se tiendra au Centre jusqu'en novembre 2001. Durant toute la durée de l'exposition, des activités liées à l'art public seront proposées. Les visiteurs pourront assister à des conférences, à des projections de films formule ciné-club et rencontrer des artistes invités. Dans le cadre des Journées de la culture, les 29 et 30 septembre et le 1^{er} octobre, une visite guidée de l'exposition « Québec, ville d'art public » ainsi que de nombreuses activités seront offertes au Centre d'interprétation de la vie urbaine.

lieux où l'art s'expose. Il reste encore trace de ce projet en haut de l'escalier Laviguer, dans le faubourg Saint-Jean-Baptiste. Une œuvre intitulée « Des marches pas comme les autres » du sculpteur Michel Saint-Onge accueille les promeneurs.

En 1991, dans Saint-Roch, l'artiste Louis Fortier, avec la complicité d'amis artistes et de citoyens de ce quartier de la basse-ville, entreprend de nettoyer un terrain laissé à l'abandon pour en faire un jardin potager et un jardin de sculptures. C'est la naissance de l'Îlot Fleury qui deviendra au fil des années un magnifique jardin de sculptures comptant près d'une quarantaine d'œuvres permanentes.

En 1995, la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain organise un événement d'arts visuels majeur, « La Biennale découverte », auquel sont conviés plusieurs artistes peintres, graveurs et photographes. Le Bureau des arts et de la culture de la Ville de Québec s'engage à présenter en permanence les œuvres sélectionnées dans les espaces du Palais Montcalm. Cet événement sera repris en 1997.

L'art public n'est pas le fait des seuls artistes de renom. « Zonart », un événement organisé par la Ville de Québec en 1995, invite tous les artistes du graffiti à s'installer sous les bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency et à exprimer leur art sur les surfaces grises des piliers de béton. De tels événements permettent à la population de se familiariser avec la pratique de l'art public et enrichissent de surcroît une collection d'œuvres déjà très importante. L'année 2000 se révèle aussi marquante pour l'art public.

En effet, les récents projets d'intégration associent l'art public à la commémoration. Ainsi, l'art, qu'il soit conceptuel ou figuratif, devient une manière de se rappeler et de commémorer le passé.

DES COMPLICES

Depuis plusieurs années, le Centre d'interprétation de la vie urbaine et le Bureau des arts et de la culture de la Ville de Québec œuvrent à promouvoir et à défendre le travail des artistes d'ici. La participation enthousiaste du milieu culturel et artistique de Québec en réponse aux nombreux projets et événements d'art lancés par ces deux organismes ne fait que confirmer une volonté toujours plus forte de redonner à l'artiste la place qui lui revient au sein de la collectivité québécoise. Ce qui laisse

entrevoir des années riches de collaborations artistiques.

Cette volonté et cette complicité ont permis à l'art de prendre sa place dans la trame urbaine de la Ville de Québec.

■
Mona Desgagné est artiste et chargée de projet à la Ville de Québec.

Dans les années 1980, l'art public n'est plus confiné aux seuls édifices. Des œuvres d'intégration se dressent dans les parcs et les places. Les sculptures environnementales de Gérard Bélanger « Ville et vie », réalisées en 1987 et situées à l'entrée du stationnement de l'Hôtel de Ville de Québec, en sont un bel exemple.

Photo: CIVUQ

